Fiche REX

Etude de gestion foncière du patrimoine naturel de la Commune de Crossac

Commanditaire : commune de Crossac

Réalisation : Parc naturel régional de Brière *(étude conduite par un stagiaire en Master 2 Aménagement Urbanisme Développement Environnement : Victor Launay)*

Partenaire : addrn (agence d'urbanisme de la région nazairienne)

Date d'exécution : mai à septembre 2022

Montant de l'étude : 6 000 € (dont 2 300 € de stage) - Mission inclue dans une étude générale de stratégie foncière (*cf. fiche REX correspondante*)

Contexte et objectif de l'étude

Résultats des inventaires de l'ABC sur Crossac

Un **Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)** a été réalisé en 2021 comprenant un état des lieux global de la faune, la flore et des habitats de la commune, ainsi que des actions concrètes en faveur de la biodiversité. Cet inventaire, orchestré par le Pnr de Brière et réalisé avec des scientifiques, a pour objectif **d'améliorer les connaissances du patrimoine naturel local et d'agir en conséquence en identifiant les enjeux.**

Suite à la réalisation de l'ABC et l'opportunité pour la commune de s'engager avec le Parc dans un projet de restauration d'une lande, la collectivité a souhaité **préciser et prioriser les actions pour l'ensemble de son patrimoine naturel.** En effet, d'autres habitats d'intérêt patrimonial ont été identifiés et méritent également l'attention de la commune.

Comment prioriser les parcelles à préserver ? Quels sont les moyens et mesures à mettre en œuvre par la collectivité ?

Méthodologie et résultats

Au regard des actions concrètes proposées par le Pnr de Brière dans le cadre de l'ABC, il a été fait le choix de préciser **les actions concernant la préservation des habitats naturels patrimoniaux pouvant être portées par la municipalité. Ces habitats ne bénéficiant pas à ce jour de protections, l'objectif de l'étude était d'orienter la commune sur les parcelles à préserver en priorité.**

Quatres critères ont été retenus pour identifier les parcelles à conserver en priorité :

- La rareté de l'habitat,
- Le type de propriétaire : si le terrain est sous maîtrise foncière de la commune ou non,
- L'état de conservation de l'habitat,
- L'usage actuel de la parcelle : cultivée, pâturée, en friche, boisée, etc.

73 habitats patrimoniaux ont été identifiés dont 52 mares. Sur les 21 habitats autres, seulement 1 habitat est sous propriété communal et 4 habitats situés sur des propriétés privés sont dégradés.

Bas-Marais à Cladium mariscus (Habitat d'intérêt communautaire)

Landes humides (Habitat d'intérêt communautaire)

Selon les résultats de l'étude, seulement 1 habitat non dégradé à ce jour est sous maîtrise foncière communale. Pour les 20 autres habitats (autres que les mares pour lesquelles des actions sont proposées par ailleurs), des actions sont à entreprendre en priorité sur les 4 habitats dégradés en accord avec les propriétaires privés. Les différentes aides techniques et financières ont été listées.